

propriétés de premier ordre à Toronto est fixé à 8.5 p. 100, tandis que sur les propriétés de deuxième ordre, il varie entre .25 et .50 p. 100, ce qui le porte à près de 9 p. 100. A Sudbury, le taux d'intérêt sur les propriétés de premier ordre est établi à 9 p. 100 tandis qu'à London (Ontario), il est de 8.75 p. 100.

J'ai aussi signalé que les certificats d'investissement garantis de la National Trust Company portent maintenant un intérêt de 6.75 p. 100 et pour réaliser des profits, cette institution doit prêter à un taux d'intérêt allant de 8.5 p. 100. Voilà trois des points que j'ai signalés hier soir à la Chambre.

Hier, nous avons entendu le ministre des Finances proposer certaines mesures pour remédier à ces problèmes. Il a déclaré que les causes réelles ne peuvent être imputées à une seule et même source et il a suggéré que le gouvernement et les entreprises appliquent certaines restrictions dans deux domaines: d'abord, que le gouvernement mette un frein à ses dépenses, et il a signalé les efforts déployés par le gouvernement pour réduire les budgets provisoires de l'an prochain, budgets déjà présentés, et son intention de réduire notre déficit actuel.

Le parti conservateur a également proposé une réduction des dépenses du gouvernement. Le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) a même reproché hier au gouvernement de dépenser trop d'argent sans indiquer quelles dépenses il devrait réduire, sauf dans le domaine du bien-être social. Il a dit, en fait, que si nous ne pouvons pas nous permettre de financer le régime de pensions de vieillesse et les régimes d'assurance frais médicaux, nous devrions entreprendre des réductions dans ces domaines. Cela semble bien loin des pressions que le parti conservateur progressiste essayait d'exercer au début de l'année afin d'obtenir une hausse des pensions de vieillesse. Ni le parti conservateur ni le ministre des Finances n'a dit qu'en réduisant les dépenses du gouvernement nous devrions réduire les subventions aux producteurs de blé ou notre budget de la défense, ce qui aurait des répercussions dans les provinces Maritimes et en Colombie-Britannique. Les membres de ce parti n'ont pas proposé que l'on réduise les subventions à l'industrie houillère, ni les subventions à l'éducation ou à d'autres services sociaux.

Les dépenses du gouvernement ont augmenté ces dernières années, en effet, mais c'est à cause de l'accroissement des programmes de sécurité sociale, des subventions à l'éducation, de l'expansion des transports, de l'intérêt sur la dette publique et des sub-

ventions. Toutes ces augmentations s'imposaient pour le bien général du pays et il fallait s'y attendre. D'après le Conseil économique du Canada, le gouvernement se doit à l'avenir de participer à ce genre de programmes pour assurer le progrès et la prospérité du peuple canadien. Trop souvent, quand un gouvernement accroît ses dépenses, on lui reproche de laisser les ministères et d'autres organismes gaspiller de plus en plus, d'appliquer la loi de Parkinson, de favoriser la bureaucratie à outrance et un contrôle administratif relâché. Il faut que le gouvernement adopte des mesures plus efficaces pour reviser et vérifier ses dépenses. Mais cela doit compter moins pour lui que de déterminer ce qu'il doit faire d'abord pour aider le pays à se bien développer du point de vue économique et social, soit en ce qui touche l'éducation, la santé et le bien-être, les transports, les richesses naturelles et le niveau de vie de tous les Canadiens.

• (3.30 p.m.)

Nous, du Nouveau parti démocratique, estimons que le gouvernement a lamentablement montré qu'il était incapable d'établir un ordre de priorités dans l'allocation de ses dépenses. L'exemple le plus flagrant se trouve dans le domaine du logement. La grave pénurie d'habitations aujourd'hui est une preuve du manque de clairvoyance et de direction du gouvernement fédéral devant un problème urgent et pressant.

La solution du ministre des Finances (M. Sharp) est consignée au hansard du lundi 2 octobre où, comme en fait foi la page 2730, il reconnaît le problème et déclare:

...il existe, à n'en pas douter, une pénurie de logements au Canada à l'heure actuelle. Bien entendu, cette pénurie se fait sentir plus particulièrement dans les centres urbains marqués par un développement très rapide, notamment celui que j'aide à représenter ici à la Chambre.

Le ministre expose ensuite la solution au problème du logement au Canada, telle qu'il la conçoit, comme en fait foi le hansard à la page 2731:

Il faut d'abord nous préoccuper, pour l'envisager correctement et sans parti pris—en gardant le sens des réalités—de la pénurie de capital, ou si vous voulez, de l'épargne.

Le ministre déclare ensuite que les taux d'intérêt au Canada doivent être assez élevés pour attirer les capitaux des États-Unis dans notre économie, sans quoi le programme du logement en souffrira. Le ministre dit:

Les taux d'intérêt au Canada doivent être assez élevés, par rapport à ceux des États-Unis, pour